

LA PAROLE À

JEAN-PIERRE FERRÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU
CROUS GRENOBLE ALPES

Structure indispensable au bon fonctionnement de la vie étudiante, le Crous est présent dans notre région à l'échelle de l'académie. Comme nous l'explique son directeur général Jean-Pierre Ferré, il agit au quotidien pour aider les étudiants à se loger, à se nourrir et à accéder à un large panel de services.



« Le Crous gère un parc de 6000 logements dans l'agglomération grenobloise »

Un opérateur de services pour les étudiants. « Le Crous est un établissement public qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Nous sommes un opérateur de services de la vie étudiante. Nos missions contribuent à améliorer les conditions de vie matérielles des étudiants pour favoriser leur réussite et l'attractivité des sites universitaires. Concrètement, le Crous gère les bourses attribuées sur critères sociaux. Et nous avons un rôle d'accompagnement social (avec une équipe d'assistantes sociales) et des aides indirectes : le Crous gère ainsi un important parc de logements et des points de restauration. Nous soutenons également un certain nombre d'initiatives étudiantes, dans des champs comme la culture ou le sport. »

Le Crous Grenoble Alpes en chiffres. « Nous intervenons à l'échelle de l'académie de Grenoble, ce qui représente 90 000 étudiants, dont 26 000 boursiers. Le Crous Grenoble Alpes emploie 550 permanents et son budget de fonctionnement est de 46 millions d'euros. Les deux tiers de nos ressources proviennent des recettes de notre parc de logements et de l'activité des points de restauration. Sur l'ensemble de l'agglomération grenobloise, nous gérons 6 000 logements étudiants. Nous assurons aussi un rôle de médiateur entre les étudiants et les bailleurs privés par l'intermédiaire d'une plateforme sur laquelle les bailleurs

peuvent publier leur offre lorsqu'elle est destinée à un public plutôt étudiant. »

Des logements en voie de rénovation. « Sur les 6 000 logements de l'agglomération grenobloise, un millier sont considérés comme faisant partie du parc ancien. Leur requalification est programmée au cours des prochaines années. Les constructions nouvelles permettent une diversification des logements. Alors que le parc était encore constitué essentiellement de chambres individuelles de 9 m² il y a peu, nous développons aujourd'hui des logements plus grands, avec par exemple un fort développement des studios individuels de 18 m² et une progression du nombre de logements pour la colocation à deux ou plus, même si 90 à 95 % du parc restent composés de logements individuels. »

Trois types d'opérations. « Le Crous est gestionnaire de logements dont l'État est propriétaire. Mais son parc est aussi composé de logements appartenant à des bailleurs sociaux qui nous en confient la gestion. Enfin, il y a également des logements qui sont construits par des bailleurs sociaux qui les exploitent, mais qui doivent être, au terme des prêts remboursés par le Crous, restitués à l'État. » ●

Propos recueillis par PIERRE GUERRY



DE NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LA RENTRÉE

Pour la rentrée 2018, 550 logements ont été construits ou rénovés. La résidence Gabriel Fauré a ainsi été complètement réhabilitée sur le campus. 316 chambres ont

été remises à neuf. Elle offre aussi de larges espaces collectifs pour le travail ou les loisirs. Et sur le site de Condillac, toujours sur le campus, la nouvelle résidence Stefan

Zweig (photo) offre 160 studios de 18 m², 40 T2 de 30 m² pour couples et de nouveaux espaces collectifs. Elle appartient à l'Opac 38 et elle est gérée par le Crous.